



SOCIÉTÉ DE COLLECTIONNEURS DE SOLDATS D'ÉTAI

BULLETIN N° 1 — JANVIER 1936

SOMMAIRE :

	pages
Introduction	1
Notre Société	2
Nos Expositions	2
Allocution de M. de RIDDER	3
Nouveautés	5
Cheval-légers lanciers 1 ^{er} Empire, par M. ALEXANDRE	6
Le Diorama, par M. LEGROS	7

INTRODUCTION

Après avoir régulièrement édité pendant 5 ans un Bulletin multigraphié comme une circulaire, nous nous décidons, au début de cette année 1936, à faire *Imprimer* notre organe. C'est un grand pas que nous franchissons et nous sommes persuadés que tous nos Sociétaires apprécieront l'effort que nous faisons pour leur donner satisfaction !

Notre nouveau Bulletin ne sera pas seulement *Imprimé*, il sera également *Illustré* et nous avons choisi à cet effet un papier couché qui conviendra parfaitement à la reproduction des clichés.

Le texte comportera comme jusqu'à présent :

- 1°) Toutes les précisions nécessaires sur la vie de notre Société, une liste de nos Nouveaux Membres, les nouvelles adresses de nos Sociétaires, etc... ;
- 2°) La liste des nouveautés. Cette liste sera dorénavant accompagnée d'une photo donnant les types qui nous paraissent le plus intéressant pour les collectionneurs. Seules les figurines adressées gratuitement à la Société sont susceptibles de paraître en photographie. La Société a la possibilité de faire photographier les nouveautés, mais pas l'obligation de le faire ;

- 3°) Des descriptions d'uniformes ;
- 4°) Des descriptions de formations tactiques ;
- 5°) Des indications sur les procédés de peinture, de soudure, etc... ;
- 6°) Des règles de Kriegspiel.

Nous comptons sur une active collaboration de tous nos Membres et nous leur serions reconnaissants s'ils voulaient bien :

1°) Nous indiquer leur desiderata au point de vue articles documentaires.

Ne pas hésiter à poser éventuellement des questions sur les uniformes des différents pays. Nous cherchons à sortir un peu de l'époque napoléonienne et il faudrait pour arriver à ce résultat publier des articles intéressants sur d'autres époques. Avec un passé comme celui de la France, cela ne devrait pas être difficile. Nous devons d'une part renseigner les membres étrangers de notre Société sur les uniformes français et d'autre part, fournir aux membres actifs des données précises sur les uniformes étrangers.

Rappelons ici que les renseignements contenus dans le *Malibran* (Guide à l'usage des artistes et des costumiers contenant la description des Uniformes de l'Armée française de 1780 à 1848) sont censés être connus de tous nos Membres et que nous ne fournissons jamais ce qui peut se trouver dans cet ouvrage, à la portée de toutes les bourses (Fr. 40, les 2 volumes) ;

2°) Nous fournir des articles documentaires (avec indication des sources) que nous publierons au fur et à mesure de nos possibilités, mais sans engagement de notre part.

Il faut que ces articles soient écrits très lisiblement pour diminuer, dans la mesure du possible, le travail du Secrétariat. Les collectionneurs disposant de machine à écrire sont priés de taper leurs papiers.

en marche avec cette même lance, 94 c. ; 2 infirmiers portant un blessé sur un brancard, 95 c. (2^e rang, à droite). (Voir cartes du C^m Bucquoy). La maison SCHOLTZ (Berlin, représentée par M. GANS), nous adresse une nouvelle planche de figurines pour la retraite de Russie ainsi qu'une grande gravure explicative qu'elle vient d'éditer pour les amateurs du I^{er} Empire. Il serait trop long d'énumérer numéro par numéro toutes les pièces — à combinaisons multiples — que comporte ce nouveau train de nouveautés. Ce sont généralement des fantassins et des cavaliers français en marche pénible dans la neige ou encore des pièces destinées à la représentation de la scène poignante de l'incinération des aigles. Nous félicitons chaleureusement l'éditeur de cette série remarquable et nous souhaitons que ses efforts soient couronnés de succès ! Signalons spécialement trois nouveaux portraits très réussis de l'Empereur Napoléon en marche à pied, assis et en marche en bonnet de fourrure. Egalement quelques figurines pour l'Etat-Major et les Chasseurs à cheval.

(Quelques pièces de cette série se trouvent représentées dans la 3^e rangée de notre photographie).

Nous nous excusons auprès de nos collègues de la petitesse des figurines sur ce premier cliché et nous veillerons à l'avenir à ce que les pièces ressortent un peu plus grandes sur nos photographies.

Cheveau-Légers Lanciers, 1^{er} Empire

Dans les dernières figurines de cheveau-légers, je relève une grosse inexactitude. Il est malheureux que cette figurine, gravée par Frank, présente une erreur dans le dessin. Le N° T 39 F., cheval au piquet, porte la lance de son cavalier à droite.

Sur ce sujet, Napoléon écrivait cette phrase : « Enfin, il faudrait faire une ordonnance sur la

manière d'attacher leur lance à leur cheval, lorsque les cheveau-légers combattent à pied ». (Note du 12 janvier 1812 au Ministère de la Guerre).

Cette question fut résolue par une ordonnance du 1^{er} février 1812, cignée « duc de Feltre ».

D'après cette ordonnance, quand les lanciers mettaient pied à terre, la lance devait être placée sur le cheval à gauche, le bout dans une botte adaptée à cet effet à l'étrier gauche et le manche assujéti au moyen d'une courroie, à la palette de derrière de la selle. On trouve du reste à la fin de cette note les objets qui doivent être ajoutés à l'équipement des cheveau-légers lanciers :

Une seconde botte à l'étrier gauche, une courroie embrassant la fonte gauche, une lanière à la palette de derrière pour assujettir la lance quand on devra combattre à pied.

La lance devrait donc être à gauche.

Quant à l'article, paru dans un bulletin de l'année 1935, sur les officiers du régiment Russe Pawlowski, le tableau de Guesse « Combat de Kliastitz », qui se trouve au Palais d'Hiver de Saint-Petersbourg, confirme votre thèse (officiers en shakos et non en mitres).

On voit en effet sur la reproduction de ce tableau (dans l'Edition Flammarion « La campagne de 1812 », du Comte de Ségur) 3 officiers qui portent le shako d'infanterie avec plaques et pompons. On voit également sur ce tableau les drapeaux de ce régiment.

Pierre ALEXANDRE.

LE DIORAMA

Quelques collectionneurs ont présenté des dioramas qui contribuèrent pour une large part au succès de nos dernières expositions. Nous allons essayer de donner les directives et explications pour ceux qui n'en ont jamais fait.

Le diorama sert à mettre en valeur d'une façon élégante des figurines d'étain plat, massif ou papier. Il représente également un épisode historique ou récent, militaire ou civil avec le plus de vérité possible.

Il y a donc deux sortes de dioramas. Celui de présentation et celui qui fait revivre une scène vécue. Le premier cas sera très simple, il suffira d'un coffre bois garni de tous neutres et d'un décor de fond approprié à l'époque des pièces présentées, plus un bon éclairage. Le second cas

Le Directeur de la publica